

Procès-Verbal

Séance du : Mardi 13 juin 2017

**Titre : COMMISSION EVALUATION
ECONOMIQUE ET DE SANTE PUBLIQUE**

Ordre du jour :

- Points d'information – validation du procès-verbal (page 2)
- Avis d'efficience : Venclyxto[®] (page 2)
- Avis d'efficience : Ocaliva[®] (page 2)
- Avis d'efficience : Ibrance[®] (page 2)
- Avis d'efficience – demandes de modifications : Keytruda[®] (page 3)
- Présentation : Etude de valorisation de l'EQ-5D-5L en France (page 3)

Présents

Catherine Le Galès
Martine Audibert
Daniel Bideau
Galadriel Bonnel
Pauline Chauvin
Valérie Clément
Benoît Dervaux
Christophe Duguet
Jean-Claude K Dupont
Christian Favier
Laurent Gerbaud
Louis Lebrun
Claude Martineaux
Lionel Perrier
Pascal Plan
Françoise Roudot-Thoraval
Emmanuel Rusch
Catherine Sermet
Dominique Tregoures
Jérôme Wittwer

Stéphanie Chort (CEPS)
Stéphanie Dubois-Robineau (CNAMTS)
Christabel Mottuel (DGS)
Audrey Tanguy Melac (DSS)

Membres du SEESP

Absents excusés

Christian Saout
Séverine Alran
Daniel Benamouzig
Pierre-Yves Boelle
Jérôme Frenkiel
Jean-Michel Josselin
Olivier Lacoste
Carine Milcent
Pierre-Louis Rémy
Thomas Sannié
Valérie Seror

Diffusion interne : Collège, Directeurs, membres du SEESP

Diffusion externe : Membres de la Commission, Ministère, Publication internet

Date de la prochaine réunion : Mardi 11 juillet 2017 de 9h30 à 13h00

POINTS D'INFORMATION – VALIDATION DU PROCES-VERBAL

La vice-présidente de la Commission préside la séance en l'absence du président de la CEESP.

Les liens d'intérêt majeurs des membres de la Commission sur les dossiers Venclyxto® et Ibrance® sont rappelés. Les membres concernés se déportent donc.

Les membres de la Commission sont informés de la démission de Martin Briot qui est remercié pour sa contribution aux travaux de la CEESP.

Le projet de PV de la réunion de la CEESP du 16 mai 2017 est adopté sans demande de modifications.

Avis d'efficience

Vénétoclax (Venclyxto®)

Le projet d'avis d'efficience portant sur la spécialité vénétoclax (Venclyxto®) dans le traitement de la leucémie lymphoïde chronique (LLC), en présence d'une délétion 17p ou d'une mutation TP53 chez les patients adultes inéligibles ou en échec à un inhibiteur du récepteur antigénique des cellules B (BCRi) et en l'absence d'une délétion 17p ou de mutation TP53 chez les patients adultes en échec à la fois à une chimio-immunothérapie et à un inhibiteur du récepteur antigénique des cellules B est discuté en CEESP. Il a fait l'objet d'une première discussion au sein de la sous-commission économie lors de sa réunion du 17 mai 2017.

Le résumé de la contribution transmise par l'association de Soutien et d'Information à la Leucémie Lymphoïde Chronique et la maladie de Waldenström (SILLC) est lu en séance.

Avis d'efficience

Acide obéticholique (Ocaliva®)

Le projet d'avis d'efficience portant sur la spécialité acide obéticholique (Ocaliva®) en association avec l'acide ursodésoxycholique (AUDC) dans le traitement des patients adultes atteints de cholangite biliaire primitive (CBP) ou en monothérapie chez les patients intolérants à l'AUDC est discuté en CEESP. Il a fait l'objet d'une première discussion au sein de la sous-commission économie lors de sa réunion du 17 mai 2017.

Avis d'efficience

Palbociclib (Ibrance®)

Le projet d'avis d'efficience portant sur la spécialité palbociclib (Ibrance®) dans le traitement des femmes atteintes d'un cancer du sein localement avancé ou métastatique, positif aux récepteurs hormonaux (RH positif) et négatif au récepteur du facteur de croissance épidermique humain 2 (human epidermal growth factor receptor 2 (HER2 négatif)) en association avec un inhibiteur de l'aromatase (sous-population 1) et en association avec le fulvestrant chez les femmes ayant été traitées antérieurement par une hormonothérapie (sous-population 2) est discuté en CEESP. Il a fait l'objet d'une première discussion au sein de la sous-commission économie lors de sa réunion du 17 mai 2017.

Demande de modifications sur le projet d'avis d'efficience

Pembrolizumab (Keytruda®)

La CEESP examine les demandes de modifications formulées par le laboratoire MSD sur le projet d'avis d'efficience portant sur la spécialité pembrolizumab (Keytruda®) dans le traitement des patients atteints d'un cancer bronchique non à petites cellules (CBNPC) métastatique, dont les tumeurs expriment PD-L1 avec un score de proportion tumorale \geq 50% sans mutation tumorale d'EGFR ou d'ALK et adopté par la CEESP lors de sa séance du 16 mai 2017.

Présentation

Etude de valorisation de l'EQ5D-5L en France

Présentation : Gérard de Pouvourville (ESSEC)

En introduction de la présentation de Gérard de Pouvourville, Benoît Dervaux rappelle les travaux antérieurs sur le set de valeurs françaises pour l'EQ5D-3L et les limites de cet outil qui ont conduit au développement de la version -5L. Gérard de Pouvourville présente le protocole d'étude pour le développement des tarifs français de l'EQ5D-5L.

La discussion porte sur les éléments suivants :

- La méthode d'ancrage de l'échelle relative de valeurs produite par la méthode du DCE ;
- La nécessité d'encourager la production de données françaises de qualité de vie à partir de l'EQ5D-5L ;
- La nécessité de ne retenir qu'un seul système de valeurs sur les trois qui seront produits à partir des trois méthodes envisagées (TTO, DCE et hybride TTO-DCE) et les arguments qui pourront fonder ce choix ;
- La question de la temporalité du séjour dans les états de santé.

A l'issue des discussions, la CEESP souhaite insister sur l'intérêt de l'utilisation de l'EQ5D-5L en lieu et place de l'EQ5D-3L.

Catherine Le Galès
Vice-présidente de la CEESP